

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2021

Le Conseil Municipal de LONGES, dûment convoqué par le Maire M. Lucien BRUYAS le 29 avril 2021 s'est réuni le 6 mai 2021 à 20h30.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE : M. Lucien BRUYAS, M. Didier TESTE, Mme Murielle BOIRON, M. Sylvain RIVORY, M. Christian CLOUPET, Mme Yvette BONNARD, M. Pierre BOIRON, Mme Céline VARVIER, Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU, Mme Priscilla BOIRON, M. Joël BALLAS, Mme Marie-Françoise BONNARD

Membre absent excusé : M. Christophe BROSSON, M. Fabrice FOND, Mme Camille BRUYAS

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

### TRAVAUX DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Maire et les Adjointes se réunissent tous les mardis après-midi, et voici les comptes rendus :

#### Mardi 30 mars 2021

Commission Communale des Impôts Directs

#### Mardi 20 avril 2021

Présentation par M. DUSSAUD de la société PREV'INTER d'un défibrillateur

#### Jedi 22 avril 2021

Dépistage COVID salle d'animation rurale par la Croix-Rouge

#### Samedi 24 avril 2021

Réunion de travail avec les conseillers municipaux

#### Mardi 27 avril 2021

Réunion de travail avec Vienne Condrieu Agglomération pour l'étude des eaux pluviales à Remillieux

Accueil de M. Daniel GUICHARD au sujet d'une autorisation d'urbanisme

#### Mardi 4 mai 2021

Présentation par M. Frédéric TURIGLIATTO de la suite des pourparlers avec les propriétaires pour l'aménagement du quartier de la Charpière

### COMMISSIONS MUNICIPALES

#### Commission Voirie

Monsieur Didier TESTE présente les travaux de voirie qui vont avoir lieu la semaine du 10 mai :

- Chemin de Griffoney, les 6 et 7 mai 2021 : reprise avec un caniveau grille du ressaut avant la route départementale.
- Route de Dizimieux à Châteauneuf du 7 au 12 mai 2021 avec la circulation interdite à tous véhicules le 11 mai 2021 (pose d'enrobés)
- Chemin de la Ballasserie du 7 mai au 12 mai 2021 avec la circulation interdite à tous véhicules le 11 mai (pose d'enrobés)

Monsieur Didier TESTE informe le Conseil Municipal qu'un mur sur le chemin de Suzieu a été abîmé par un engin agricole : le propriétaire ne l'a pas signalé. Il signale aussi les grosses ornières faites par les engins agricoles dans certains chemins ruraux.

La commune investit plusieurs milliers d'euros chaque année pour l'entretien de des chemins ruraux et il est regrettable que les utilisateurs ne respectent pas ce travail.

### COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET INTERCOMMUNALES

#### Groupe de travail « Aménagement Aire Camping Cars »

Madame Marie-Françoise BONNARD informe le conseil Municipal qu'une réunion de travail aura lieu le Jeudi 20 mai 2021 à 9h00 pour étudier l'aménagement d'une aire de stationnement de camping-cars sur le parking du Col de Chassenoud. Elle demande si des conseillers municipaux veulent l'accompagner.

### Ciné-Eté

Madame Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU informe le Conseil Municipal que « Ciné Eté » se déroulera à Longes le 23 août 2021 avec la projection du film « *Yéti et Compagnie* ». Les problèmes techniques ont été abordés avec la projectionniste du film qui est venue à Longes le 16 avril. Il a été décidé que le film serait projeté devant la maison des associations, sur le terrain de boules.

### Commission « Environnement - Déchets »

Madame Yvette BONNARD fait le compte-rendu de la réunion en visio-conférence du 6 mai 2021 qui avait pour sujet principal le compostage des bio-déchets avec présentation de tutos compostages que vous trouverez sur le site de Vienne Condrieu Agglomération. Une collecte des pneus va avoir lieu dans les déchetteries de l'Agglo. Concernant la nouvelle stratégie de tri des déchets, une campagne d'information aura lieu en septembre 2021.

### POSE DE PANNEAUX TOURISTIQUES ET REPARATION DE LA TABLE D'ORIENTATION DU MT MONNET—DEMANDES DE SUBVENTIONS

La commune, en collaboration avec l'association de Valorisation du Patrimoine Longeard (A.V.P.L.), a décidé d'implanter vingt-huit de panneaux d'information touristiques et culturels pour la valorisation des monuments et sites remarquables du centre bourg et dans les hameaux. De plus, la partie centrale de la table d'orientation du Mont Monnet a été cassée et doit être remplacée.

Pour cela, il a été demandé à deux entreprises spécialisées de fournir un devis pour la fourniture et la pose des 28 panneaux touristiques et le remplacement de la partie centrale de la table d'orientation du Mont Monnet. Le montant total des devis s'élève à 17.456,18 € H.T. soit 20.947,42 € TTC réparti ainsi :

- ◆ Fourniture de panneaux - PicBois : 14.293,67 € HT
- ◆ Réparation Table d'Orientation du Mont Monnet – Intersignal : 3.162,50 € HT

Monsieur le Maire propose le financement suivant :

- Subvention de la Région Rhône Alpes : 7.500,00 €
- Subvention du Département : 5.000 €
- Subvention de l'A.V.P.L. : 3.000,00 €
- Fonds propre de la commune : 5.447,42 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les devis de PicBois et Intersignal sollicite l'octroi

- d'une subvention de 7.500 € de la Région
- d'une subvention de 5.000 € du Département

### ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR

Le décret 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes fait état de l'obligation aux ERP (Etablissement Recevant du Public) de s'équiper d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). L'obligation de détenir un DAE incombe aux propriétaires des ERP ; Lorsque plusieurs ERP sont situés sur un même site géographique, l'équipement en DAE peut être mutualisé. Par même site géographique est entendu la possibilité d'accéder au DAE mutualisé, à tout moment, dans un délai compatible avec l'urgence cardiaque, c'est-à-dire en moins de 5 minutes.

La Mairie et la salle d'animation rurale de Longes étant un ERP de catégorie 4. La commune est donc tenue d'acquérir un DAE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le DAE serait installé à l'extérieur sur le palier de la mairie pour être accessible par tous, même pendant les heures de fermeture au public. Le bâtiment est facilement identifiable, connu des citoyens et des personnes de passage. Un élu du conseil municipal, ancien pompier volontaire, a été sollicité pour apporter son avis sur l'emplacement le plus approprié.

La SARL PREV'INTER a été retenue pour la fourniture de ce défibrillateur aux conditions suivantes :

- Défibrillateur ZOLL AED PLUS automatique complet livré avec housse de transport, piles lithium fournies, électrodes adultes, sacoche d'intervention premier secours
- Une paire d'électrodes enfant
- Formation à l'utilisation
- Armoire extérieure modèle AIVIA avec chauffage, sirène et flashréanimation Maintenance téléphonique annuelle

Son coût s'élève à 1849,00 € HT soit 2218,80 € TTC plus Une maintenance annuelle de 150,00 € HT soit 180,00 € TTC.

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour cet investissement.



### **LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Mme Hélène LO-LEBLANC a dénoncé le bail commercial pour le commerce « Cadres et Créations » le 28 février 2021 pour un loyer mensuel de 375,00 €.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu Monsieur Lénéïc PEILLON, gérant de la boutique « Le Dahlia Noir » qui est intéressé pour la location du local commercial

Considérant qu'il convient d'aider un jeune entrepreneur pour son installation, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, à M. Lénéïc PEILLON, ou toute société substitutive, le local commercial situé au 395, Grande Gue, cadastrés AK 207 et AK433, pour y développer ses activités de designer floral. Il précise qu'un bail commercial d'une durée maximum de 9 ans sera signé. Le loyer mensuel est fixé à 300,00 € jusqu'au 31 décembre 2021 et puis de 375,00 € TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement du contrat de la ligne de trésorerie.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de contracter une ligne de trésorerie de 50.000 € auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. Les caractéristiques principales du prêt sont les suivantes :

- Montant : 50.000 €
- Durée : un an
- Taux d'intérêts : €STR + marge de 0,89%
- Intérêts payables mensuellement
- Frais de dossier : 400 €

### **RÉGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'instaurer le RIFSEEP qui comprend 2 parts :

- l'Indemnité de Fonctions, des Sujétions et d'Expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,
- le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

L'IFSE est versée mensuellement et le CIA annuellement. Le montant de l'IFSE et du CIA est proratisé en fonction du temps de travail.

L'IFSE et le CIA constituent un complément de rémunération. Son montant est maintenu pendant les congés annuels, congé pour accident de service ou maladie professionnelle et durant les congés maternité, paternité ou adoption. Ce montant est lié à la quotité de traitement

Lors des congés de maladie « ordinaire », de congé pour longue maladie, de grave maladie ou de longue durée, l'IFSE et le CIA sont suspendus

Après avoir délibéré, le Conseil décide d'instaurer l'IFSE et le CIA dans les conditions indiquées ci-dessus.

### **AVENANT A LA CONVENTION QUADRIPARTITE « LES JEUNES LOUPS »**

Une convention quadripartite a été signée en 2019 pour la période de 2019-2022 pour la mise à disposition de moyens et de personnel et le concours financier des trois communes (Longes, Pavezin, Sainte Croix en Jarez) à l'association « Les Jeunes Loups » chargée de la gestion du centre de loisirs « Les Jeunes Loups ».

Cet avenant a pour but de fixer la participation financière de chaque commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'avenant pour l'année 2021 à la convention quadripartite avec l'association « Les Jeunes Loups » et les communes de Pavezin et Sainte Croix en Jarez et précise que la subvention allouée aux Jeunes Loups sera de 1030 € pour l'année 2021.

### **PACTE DE GOUVERNANCE DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au pacte de gouvernance de Vienne Condrieu Agglomération.

### **REFERENTS FORET — PARC DU PILAT**

Une Charte forestière est actuellement effective sur le territoire du Parc du Pilat. Cette Charte est un outil au service du territoire qui permet de gérer la filière forêt-bois et son écosystème local de façon durable et en bonne intelligence entre tous les usagers de la forêt (forestiers, professionnels, grand public, élus, chasseurs, ...)

Une première Charte existait de 2012 à 2018 et 2020 a marqué le coup d'envoi d'une nouvelle Charte qui durera

jusqu'en 2026. Il est donc indispensable d'avoir sur le territoire un réseau de référents-forêt communaux . Ces derniers seront informés des actions mises en place dans le cadre de la Charte, pourront en être le relais et devenir l'interlocuteur privilégié sur le sujet de la forêt à l'échelle de la commune. Ils pourront par ailleurs se réunir pour partager les retours d'expériences et être accompagnés

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Joël BALLAS et Monsieur Roger BOIRON comme référents forêt.

#### ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Le Conseil Municipal établit les tours de rôle pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

#### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le droit de préemption urbain pour une maison d'habitation située au 85, route de Ste Croix

La commune n'exercera pas son droit de préemption pour cet immeuble.

#### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Didier TESTE fait part au Conseil Municipal de l'arrivée de Monsieur Nicolas MASOURENOK en remplacement de Monsieur Badrédine ALLIOUA, agent technique, à compter du 10 mai 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- De la tenue de la fête des classes en 1 le Dimanche 5 septembre 2021
- De l'invitation de l'Agglo pour Jazz à Vienne pour 3 dates pour 2 personnes (25 juin, 30 juin et 9 juillet

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Mardi 15 juin 2021

**L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE,  
LA SEANCE EST LEVEE A 22 h 30**

**Des toilettes publiques autonettoyantes PMR ont été installées au mois de mars par la commune sur la Place de Verdun. Celles-ci ne sont pas respectées : récemment des excréments ont été retrouvés par terre, ce lieu sert de fumeur pour certains individus (quel intérêt de fumer dans des toilettes !!!!!)**

**Si de nouvelles incivilités sont constatées, la commune fermera les toilettes à partir de 20 heures**

#### **PERMANENCE — SALLE D'ANIMATION**

**Les permanences pour la location de la salle d'animation reprennent à la mairie les 2<sup>o</sup> samedi de chaque mois.**

**Prochaine permanence le Samedi 12 juin 2021 de 10h à midi.**